

DOUGA J. P., Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)

Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)

DOUGA Jean Pierre

Doctorant en sociologie de l'éducation, Université de Maroua, département de Sociologie/Anthropologie, Maroua, Cameroun, ipdouga@gmail.com;

Tel (+237) 696130966/670743135.

21/05/2024

Réf : AUM11-01010

Résumé : Depuis la crise des années 80 en Afrique, la scolarisation est devenue un cheval de bataille pour la communauté internationale, les organisations locales et les organismes d'aide au développement. L'irruption accrue de ces acteurs socioéducatifs au développement de la scolarisation dans les établissements primaires publics rend compte de la désuétude de ce secteur social dont les conséquences les plus visibles sont la sous-scolarisation, l'insuffisance des infrastructures et d'équipements scolaires et la baisse du taux de réussite. Ce travail est une contribution à l'analyse de la dynamique participative des APEE et des AME à l'essor de l'enseignement primaire dans le département du Mayo-Kani. Adossé à la théorie du développement local participatif, le travail a mobilisé la méthode mixte pour comprendre et analyser l'énigme qui sous-tend la participation desdits acteurs au développement de la fréquentation scolaire. Ce travail est parvenu aux résultats selon lesquels les APEE et les AME œuvrent au développement de la scolarisation à travers le recrutement et le paiement des salaires du personnel enseignant, la construction et l'équipement des salles de classe. Ces acteurs qui apparaissent comme des leviers de développement de la scolarisation sont incontournables dans le département du Mayo-Kani.

Mots clés : Dynamiques communautaires, participation, développement, scolarisation

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

Community dynamics and participation in the development of schooling: the case of APEE and AME in public primary schools in the department of Mayo-Kani (Far North Cameroon)

Abstract: *Since the crisis of the 1980 century in Africa, schooling has become a key issue for the international community, local organizations and development aid agencies. The increased irruption of these socio-educational actors in the development of schooling in public primary establishments reflects the obsolescence of this social sector, the most visible consequences of which are under-enrollment, insufficient infrastructure and school equipment and the drop in the success rate. This work is a contribution to the analysis of the participatory dynamics of PTA and MTSA to the development of primary education in the department of Mayo-Kani. Backed by the theory of participatory local development, the work mobilized the mixed method to understand and analyze the enigma which underlies the participation of said actors in the development of school attendance. This work achieved the results according to which PTA and MTSA work to develop schooling through the recruitment and payment of salaries of teaching staff, construction and equipment of classrooms. These actors who appear as levers for the development of schooling are essential in the Mayo-Kani department.*

Keywords: *Community Dynamics, participation, development, schooling*

1. Introduction

Au Cameroun comme partout ailleurs en Afrique subsaharienne, les décennies 80 ont été marquées par des crises multidimensionnelles qui ont mis fin à l'Etat-providence et l'institutionnalisation d'une nouvelle forme de gouvernance mobilisant les organisations communautaires dans la délivrance des services sociaux de base (Sardan, 2009 ; Courade, 1994). Dans la région de l'Extrême-Nord du pays, le département de Mayo-Kani est emblématique de cette mobilisation dans la mesure où, les communautés se sont mises à l'œuvre pour intensifier de vastes réseaux d'organisations afin de participer au développement des secteurs sociaux les plus sensibles parmi lesquels le secteur éducatif (Mbere, 2021).

Dans ce département, l'éducation constitue ces dernières années une priorité pour la communauté internationale et les autres acteurs socioéducatifs. Cette priorisation rend compte du fait que le

département de Mayo-Kani est une localité faisant partie des Zones d'Education Prioritaires (ZEP). Ainsi, selon les statistiques de la carte scolaire de 2016-2017, le taux d'achèvement du cursus scolaire n'est que de 55,57% dont 57,38% pour les garçons et 53,65% pour les filles par rapport au taux national qui est de 81,8% selon le rapport national de cette fin d'année. Cette situation est due à la mauvaise politique de l'inégale répartition du personnel enseignant. Cette difficulté est relevée dans le SND 30 par le point 264 où les politiques d'éducation privilégient les zones urbaines au détriment des zones rurales. Ces difficultés entraînent des irrégularités qui plombent le fonctionnement normal des institutions éducatives (Feuzeu, 2021). La question de l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires reste toujours posée dans la mesure où certains établissements en sont pourvus et d'autres en souffrent. Au Cameroun tout comme dans le Mayo-Kani, il n'est pas rare de trouver certains établissements scolaires dont l'effectif d'enseignants est insuffisant, le nombre de salles de classe en deçà de la normale et parfois construites en matériaux précaires. Pourtant, d'autres disposent suffisamment des salles de classe construites en matériaux durables dans les zones urbaines (Feuzeu, 2021 ; Ansen & Amoroso 2017).

Ces réalités observées semblent être loin de combler les attentes des apprenants et soulignent les insuffisances des politiques publiques d'éducation dans le département de Mayo-Kani. Malgré les efforts consentis du gouvernement afin de rehausser la qualité de la scolarisation, la situation paraît peu maîtrisable au regard de l'augmentation de la demande en éducation. Partant de ces velléités et ce depuis les années de crises, les Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) et les Associations des Mères d'Elèves (AME) ont pris le taureau par les cornes en participant au développement de la scolarisation (Abéga, 1999). Ces associations au Cameroun sont nées de « la volonté des parents de pallier certains besoins auxquels les établissements publics (...) faisaient face », Bikoko (2017). Il s'agit, au-delà du soutien en matériel

didactique, d'apporter des solutions provisoires ou définitives à l'amélioration du fonctionnement des établissements confrontés au manque d'enseignants et aux problèmes d'infrastructures.

Pour mieux conduire ce travail, une interrogation mérite d'être posée : Dans quelle mesure les APEE et les AME contribuent-elles au développement de la scolarisation dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani ? Ce travail cherche à comprendre et analyser la participation des APEE et des AME au développement de la scolarisation.

2. Matériel et méthode

Cette étude s'étend dans le département de Mayo-Kani comme champ d'observation. A cet effet, pour obtenir les résultats, la méthode mixte a été utilisée pour la collecte et le traitement des données. Pour ce qui est de la méthode quantitative, nous avons fait usage du questionnaire qui nous a permis d'obtenir des données sur les thématiques telles que l'effectif des enseignants, le nombre des salles de classe disponibles et en manque, et celui des équipements dans les écoles primaires publiques. Nous avons administré le questionnaire à 77 chefs d'établissement. Ces données ont été complétées par les données secondaires issues des rapports des fins d'années des différents services et ceci de 2018 à 2023. Par ailleurs, les données qualitatives ont été collectées à partir des entretiens semi-directifs et l'observation directe au sein des établissements scolaires primaires. Les entretiens ont reposé sur des thématiques diversifiées telles que le fonctionnement des APEE et des AME et les contributions des parents durant la période allant de janvier 2018 à mars 2023. Les informations ont été traitées et analysées avec Excel pour les données quantitatives. Ce qui nous a permis d'établir des tableaux. L'analyse de contenus a été utile pour comprendre et interpréter les discours recueillis auprès des différents acteurs socioéducatifs.

3. Présentation des résultats

3.1. Participation de l'APEE au développement de la scolarisation

3.1.1. Participation des APEE dans la construction des salles de classe

Les associations des parents d'élèves et enseignants sont parfois impliquées dans la construction des salles de classe en semi- dur et/ou en matériaux provisoires tant dans les écoles périphériques que dans les écoles urbaines au cas où les structures d'accueil sont insuffisantes pour contenir tous les cours.

Ces salles de classe bâties par les soins de l'APEE permettent de résoudre un tout petit peu la problématique de l'insuffisance des salles de classe dans certaines écoles de la région de l'Extrême-Nord en général et dans le département de Mayo-Kani spécifiquement. Et bien plus, elle favorise inéluctablement le bon démarrage des cours au début de la rentrée scolaire. Cela apporte une plus-value dans la couverture maximale des programmes scolaires annuels et par ricochet la réussite des élèves.

On constate globalement que dans ce département, les parents entreprennent des efforts inlassables pour combler les besoins exprimés en salles de classe aussi bien au début qu'au cours de de la rentrée scolaire. Le tableau ci-dessous montre à suffisance la participation active des parents d'élèves dans la construction des salles de classe.

Tableau 1 : Récapitulatif du nombre de salles de classe construites par les APEE dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani

Structures	Nombre de salles de classe			
	Matériaux durables	Semi-dur	Matériaux provisoires	Total
Guidiguis	03	00	04	07
Kaélé	01	00	01	02
Mindif	03	01	02	06
Moulvoudaye	00	00	32	32
Moutourwa	06	00	03	09

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

Porhi	02	00	13	15
Taibong	04	04	02	10
EPPA	00	02	02	04
Total	21	07	59	87

Source : Résultats des enquêtes sur le terrain auprès des directeurs d'écoles le 16 /06/ 2022.

A la lecture du tableau ci-dessus, il en ressort que sur les 87 salles de classe réalisées par les APEE du département, 21 sont en matériaux durables, 07 en semi-dur et 59 en matériaux provisoires. Les APEE des arrondissements de Moutourwa et Taibong semblent fournir beaucoup d'efforts en matière de contribution dans la réalisation des salles de classe car ils ont respectivement 06 et 04 salles en matériaux durables, 00 et 04 en semi-dur, 03 et 02 en matériaux provisoires. Cependant, les arrondissements de Moulvoudaye et celui de Taibong n'ont pas de bonnes prestations dans la mesure où nous n'y recensons respectivement que 00 et 02 salles en dur, 00 et 00 salles en semi-dur, 32 et 13 salles en matériaux provisoires.

La prolifération de salles de classe construites en matériaux précaires dans la plupart des établissements primaires publiques se justifie par la modicité des moyens financiers des parents. De plus, il n'est pas inutile d'évoquer d'autres raisons telles que la relégation de l'éducation au second plan puisque bon nombre de parents pensent aujourd'hui que l'école ne remplit plus sa fonction de « mobilité sociale ascendante ». En fait, à l'heure où les rêves de devenir fonctionnaire après les études se sont estompés chez la plupart des parents, ceux-ci se retrouvent un tout petit peu découragés voire démotivés face à la scolarisation de leur progéniture. C'est pour cela que certains parents ont, pour le moins que l'on puisse dire, démissionné de leurs responsabilités parentales abandonnant à leurs enfants toutes les charges scolaires. Certains enfants sont obligés de « se débrouiller » dans les champs de « niébé » ou de coton en saison de pluies afin de pouvoir payer leurs frais de scolarité tandis que d'autres se livrent au petit commerce

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

pendant les vacances pour pouvoir se procurer des fournitures scolaires et payer la scolarité. C'est bien ce qu'un président d'APEE a pu relever :

Aujourd'hui, les études coûtent cher. Certains parents ne s'impliquent plus dans la scolarisation de leurs enfants parce qu'ils pensent que l'école ne vaut plus la peine d'être fréquentée. Ils ont démissionné devant leurs responsabilités. Parfois, certains élèves doivent travailler dans les champs en saison pluvieuse ou s'adonner au petit commerce pour payer les frais de scolarité. Ils sont souvent aidés par leurs mères. (Entretien avec un président d'APEE, 56 ans, le 12/04/2022.)

Des propos de ce président, il en ressort que certains parents ont démissionné devant leurs responsabilités face aux études de leurs progénitures. Les enfants et les mères les ont substitués en matière d'éducation. Ceux-ci sont obligés de « se débrouiller » soit avec le petit commerce, soit dans les travaux des champs pour payer les frais de scolarité. Lors des enquêtes sur le terrain, on a relevé que cette situation est monnaie courante dans les arrondissements de Kaélé, Moulvoudaye, Taibong.

Cependant, d'autres parents pensent que si les pouvoirs publics ont démissionné de leurs responsabilités de construire les salles de classe dans les écoles qu'ils ont eux-mêmes créées, il leur revient d'office de les relayer dans cette tâche. Selon les observations du terrain il ressort :

Notre école est à cycle complet depuis dix (10ans). Normalement, nous devons avoir six (06) salles de classe pour nos enfants. Mais, à notre grande surprise, nous n'avons que deux (02) salles de classe en dur. Il nous faut chaque année construire quatre (04) salles de classe en matériaux provisoires pour pouvoir fonctionner cette école. C'est de la merde ; on se demande parfois ce que fait l'État. Ah ! Nous n'avons pas de choix. Nous sommes contraints de le faire parce que c'est pour le grand bonheur de nos enfants. (Entretien réalisé avec un président d'APEE, 52 ans, le 21/11/2021).

Il ressort de cet entretien que les associations des parents d'élèves et parents interviennent dans le développement de la scolarisation en construisant les salles de classe en matériaux provisoires. Ce travail relève de leur objectif qu'ils se sont assigné pour le bon

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

fonctionnement de la structure. A l'analyse, cette insuffisance de salles de classe observée dans les écoles primaires du département ne relève-t-il pas de la mauvaise foi des pouvoirs publics ou mieux d'une fuite devant leurs responsabilités régaliennes surtout et aussi que l'enseignement primaire est décrété gratuit et obligatoire¹ au Cameroun. Ainsi, l'État doit s'impliquer davantage dans la construction des salles de classe dans les écoles primaires afin de garantir à tout enfant camerounais une éducation de qualité² pour son développement. D'ailleurs, c'est dans la même optique que parlant du développement, le sociologue Onana (2018 : 35) a pu s'interroger et relever :

Qu'est-ce qui détermine le développement d'un peuple ? Cette question apparemment anodine à laquelle on croit souvent avoir toutes les réponses imaginables est celle que les africains de tout bord doivent se poser. Tous les peuples qui brillent par le piétisme habituel, aujourd'hui, le sont devenus en raison d'une cause : l'éducation.

Cet auteur conçoit que l'éducation est la condition *sine qua non* du développement d'un peuple. En sus, il reproche aux pays africains de se conformer aux pays occidentaux sur le plan système éducatif. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il propose aux africains une réforme de leur système éducatif s'écartant des sentiers battus par les « éléphants à col blanc » et que c'est la seule piste d'accès à son autonomie, à son indépendance.

Bien que les parents soient impliqués dans la construction des salles de classe en matériaux provisoires dans les établissements scolaires primaires, relevons toutefois que certains s'y soustraient sous prétexte que cela ne relève pas de leurs responsabilités. Face à cette situation, le chef d'établissement de concert avec les enseignants et les « gaillards » des cours moyens se trouvent obligés de les construire lors des séances de leçons de *Développement*

¹Cf. la constitution du 18 janvier 1996 au Cameroun.

personnel³. C'est ainsi que lors de notre descente sur le terrain à la mi-novembre, nous avons trouvé certaines de ces salles de classe en matériaux provisoires en construction devant décongestionner les classes à effectifs pléthoriques ou les classes à grands groupes contenant plus de cent-vingt (120) élèves assis.

Relevons aussi que dans certaines écoles primaires où les salles de classe en dur sont insuffisantes, certains parents ne veulent pas construire des salles de classe en matériaux provisoires parce qu'ils estiment que leurs enfants peuvent les occuper ; ceci dans le but de leur assurer un confort dans les salles déjà construites soit par les pouvoirs publics soit par les organisations non gouvernementales et les élites. C'est ainsi que lors de notre descente sur le terrain dans l'arrondissement de Kaélé, un président d'APEE s'est confié à nous en ces termes :

Les effectifs pléthoriques dans notre école se justifient par le fait que les parents refusent catégoriquement d'assister aux réunions d'APEE et de construire les hangars pouvant les décongestionner. Cette attitude parentale de réticence s'explique par le fait que les parents ne veulent pas que leurs enfants soient éduqués dans les conditions déplorables incontestablement dans les hangars. C'est justement la raison pour laquelle nous avons ces effectifs pléthoriques où nous dénombrons deux (02) enseignants dans une même salle de classe : l'un devant dispensant les savoirs et l'autre derrière servant de surveillant général pour maintenir la discipline dans la salle de classe. (Entretien réalisé avec un président d'APEE, 60 ans, le 22/12/2021).

De cet entretien il ressort que le refus des parents de construire les hangars devant abriter les élèves se justifie par le fait qu'ils veulent que leurs enfants étudient dans des conditions les meilleures notamment dans des salles de classe en dur. Ce qui, sans conteste leur assure une bonne éducation.

A l'analyse cette réticence des parents à participer dans la construction des salles de classe en matériaux provisoires dénote de

³Discipline enseignée dans les écoles primaires ayant pour sous-disciplines les activités agro-pastorales, les activités domestiques et familiales et les constructions artistiques et artisanat.

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

la défaillance des pouvoirs publics à assurer aux élèves les meilleures conditions de scolarité entamant ainsi la qualité de l'éducation chère aux États contemporains.

En plus des besoins énormes exprimés en salles de classe, relevons aussi le déficit en mobilier dans les écoles primaires. Ainsi, il n'est pas rare d'observer les élèves assis à même le sol que ce soit dans les salles de classe en dur, en semi-dur ou en matériaux provisoires. Pour remédier à cette situation, certains élèves ont opté apporter leur tabouret de fabrication artisanale depuis la maison.

Au regard de ces conditions d'études, il n'est pas superfétatoire de le relever qu'elles ont une incidence sur les taux de couverture des programmes et par ricochet sur les taux de réussite en général et ceux à l'examen en particulier. Cela trouve une explication dans le fait que non seulement la rentrée scolaire n'a pas effectivement lieu au début du mois de septembre comme dans les écoles primaires ayant des salles de classe en dur ou en semi-dur, mais plutôt à la fin du mois d'octobre. C'est en termes qu'un Directeur d'école se confie à nous en ces termes :

Bien, la rentrée scolaire est certes fixée au début du mois de septembre. Quelques élèves ont commencé à venir à l'école. Mais, comme les salles de classe sont en matériaux provisoires, nous les libérons quand nous voyons la pluie se préparer. Il faut également un peu attendre que le mil rouge mûrisse pour que nous profitons des tiges pour compléter le nombre de salles de classe en dur dont nous avons besoin. En attendant, nous gérons ces classes à grands groupes. (Entretien réalisé avec un directeur d'école primaire, 43 ans, le 21/11/2021)

De ces propos, il ressort que le déficit des salles de classe en dur est complété par les salles construites à base des matériaux précaires. Ceux-ci ne sont rassemblés que tardivement après la récolte du mil. Ce qui contraint les enseignants à opter pour les classes à grands groupes. Ce qui pose non seulement un problème de sureffectif dans les classes mais aussi celui des classes multigrades dont la gestion est loin d'être très aisée pour certains enseignants.

En plus de la construction des salles de classe en matériaux provisoires communément appelés « *danki* »⁴, les associations des parents d'élèves s'attèlent à combler le déficit en enseignants dans les écoles primaires. A ce titre, elles procèdent au recrutement des enseignants bénévoles dans les établissements scolaires de cet ordre d'enseignement par le truchement des Directeurs d'écoles. Ces enseignants ne relevant ni des communes ni des pouvoirs publics émergent dans le budget des APEE. Aussi bien dans les écoles primaires urbaines que rurales, le phénomène ne fait que prendre de l'ampleur. Ainsi, le tableau ci-dessus renseigne à suffisance sur ce phénomène.

Tableau 2 : Effectif d'enseignants des parents dans le département au cours de l'année scolaire 2019-2023

Structures	Guidiguis	Kaélé	Mindif	Moulvoudaye	Moutourwa	Taibong	Porhi	EPPA	Total
Effectif des MP	20	27	17	40	16	24	22	08	174

Source : Résultats des enquêtes sur le terrain.

Le tableau 2 indique que 174 « Maîtres de Parents »⁵ au total sont recrutés par les parents au cours de l'année scolaire 2019-2023 dans le département de Mayo-Kani. Les structures qui connaissent un nombre élevé des MP sont ceux de Moulvoudaye, Kaélé et Taibong avec 40, 27 et 24. Cependant, ceux qui ont un faible nombre sont ceux des EPPA, Moutourwa et Mindif avec 08, 16 et 17. S'il faut répartir le nombre des MP dans les 77 écoles primaires publiques qui constituent l'échantillon de cette étude, on a en

⁴ Terme *fulfuldé* ou peulh désignant hangar.

⁵ Ce un vocable qui désigne les enseignants recrutés et payés par les parents d'élèves afin de combler les déficits en personnel enseignant.

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

moyenne 3MP par école. Lesquels enseignants sont totalement pris en charge salariale par les parents. Ce qui ne leur facilite pas souvent la tâche dans leur intervention aux côtés des pouvoirs publics. Très souvent ces parents se trouvent asphyxiés lorsqu'il faut payer les salaires pour couvrir les neuf (09) mois de l'année scolaire. C'est pour cela que certains enseignants manifestent leur mécontentement en confisquant les bulletins des élèves dans le but de recouvrer éventuellement la totalité de leur dû. Chose pas très aisée tant du côté des parents que de celui des « maîtres des parents ». Lors de notre descente sur le terrain, un président d'APEE exprime son ras-le-bol en ces termes :

En début d'année, nous avons voté un budget prévisionnel pour payer le salaire de nos enseignants des parents. Le montant de ce budget pouvait terminer l'année sans anicroches. Mais, comme les paquets minima n'ont pas été remis aux écoles à temps opportun, nous étions obligés de puiser dans ce budget pour l'achat des cahiers de préparation, des stylos à billes, des boîtes de craie, des boîtes d'ardoisine, etc. pour démarrer l'école. Ce sont les imprévus qui ont occasionné cette situation dans laquelle nous nous trouvons. (Entretien réalisé avec un président d'APEE, 46 ans, le 20/11/2021.)

De cet entretien avec le président, il ressort que les frais d'APEE ne servent non seulement à payer le salaire des « maîtres des parents » mais aussi à l'achat du matériel scolaire à l'établissement tels que les cahiers de préparation, les stylos à billes, les boîtes de craie. Ainsi, a-t-on enregistré le matériel fourni par l'APEE aux écoles primaires publiques au cours de l'année scolaire 2019-2023.

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

Tableau 3 : Répartition du matériel fourni par l'APEE aux écoles primaires publiques au cours de l'année scolaire 2019-2023

Structures	Guidiguis	Kaélé	Mindif	Moulvoudaye	Moutourwa	Taibong	Porhi	EPPA	Total
Cahiers de préparation	00	64	16	00	16	00	23	08	127
Stylos à billes	00	40	32	00	21	00	46	69	208
Boîtes de craie	00	68	12	15	12	00	14	06	127

Source : Résultats des enquêtes sur le terrain le 13/11/2022

On relève du tableau 3 que durant l'année scolaire 2019-2020, 127 cahiers de préparations ont été remis aux écoles primaires publiques par les APEE pour leur fonctionnement. Les structures qui ont bénéficié d'une grande quantité sont celles de Kaélé et Porhi avec 64 et 23. Cependant les structures qui n'ont pas reçu ce matériel sont celles de Guidiguis, Moulvoudaye et Taibong.

Pour ce qui est des stylos à billes et des boîtes de craie, ils sont globalement de 208 et 127 offerts par les mêmes APEE dans l'optique du démarrage effectif de la rentrée scolaire. Pendant les enquêtes sur le terrain, un président d'APEE exprime son ras-le-bol en ces termes :

En début d'année, nous avons voté un budget prévisionnel pour payer le salaire de nos enseignants des parents. Ce budget pouvait terminer l'année sans anicroches. Mais, comme les paquets minima n'ont pas été remis aux écoles à temps opportun, nous étions obligés de puiser une partie de ce budget pour l'achat des cahiers de préparation, des stylos à billes, des boîtes de craie, des boîtes d'ardoisine, etc. Ce sont les imprévus qui ont occasionné cette situation dans laquelle nous nous trouvons. (Entretien réalisé avec un président d'APEE, 65 ans, le 20/11/2021)

De cet entretien avec ce président d'APEE, il ressort que les frais d'APEE ne servent non seulement à payer le salaire des « maîtres des parents » mais aussi à l'achat du matériel scolaire à l'établissement tels que les cahiers de préparation, les stylos à billes, les boîtes de craie, les boîtes d'ardoisine, etc.

A l'analyse, l'arrivée tardive des « paquets minima » dans les écoles obligent parfois l'APEE à déboursier une partie de son argent destiné au paiement des enseignants pour le fonctionnement des établissements scolaires. Cela peut être source des conflits, des antagonismes entre les parents d'élèves et les « maîtres des parents ». Lesquels conflits ont des répercussions non négligeables sur la profession enseignante parce qu'ils entament la notoriété, la dignité, la responsabilité voire la conscience professionnelle de l'enseignant. Notons également que les oppositions occasionnées entre les deux éducateurs contribuent à discréditer leurs relations, à engendrer des tensions pouvant déboucher sur la perte de confiance entre les protagonistes au sein de l'institution scolaire.

Toutefois, il est à relever que les salles de classe construites en matériaux précaires dans le souci de combler le déficit en salles de classe en dur dans les établissements primaires publics sont parfois détruites par les animaux ou sous l'effet des pluies.

En fait, les seccos qui servent de mur sont presque inexistantes ou du moins ne couvrent qu'une seule partie de ce « joyau architectural ». Ce qui ne prédispose pas les apprenants, du moins à notre sens, à toujours bien suivre les leçons dispensées par leur enseignant. Ce déficit d'attention peut contribuer d'une manière ou d'une autre à réduire le degré d'attention dans la mesure où ils sont parfois amenés à observer tout ce qui se passe hors de la salle de classe.

En plus, de la réduction du degré de concentration des apprenants pendant la dispense des leçons, il faut aussi relever que ces salles sont parfois détruites, soit sous l'effet des violents vents, soit par les animaux domestiques en divagation dans la localité avant la fin d'année scolaire. Ce qui porte préjudice à la couverture maximale

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

des programmes scolaires ; laquelle couverture plus ou moins approximative de ces programmes peut avoir une incidence particulière sur les rendements scolaires des apprenants.

A l'observation, ces salles de classe construites en matériaux provisoires ayant déjà les germes de leur propre destruction n'exposent pas moins les tout-petits aux intempéries telles que le froid et le brouillard qui sévissent de novembre à février dans ce département. Lesquelles intempéries occasionnant les maladies en l'occurrence la grippe, le rhume, le paludisme.

De plus, analysant ce phénomène, nous ne pouvons pas résister à la tentation de déclarer que ces écoles primaires dont le déficit en salles de classe a été comblé continuent à vivre leur situation initiale, soit au premier soit au milieu de l'année scolaire. Ainsi, le déficit en salles de classe étant de retour, les chefs d'établissement sont, une fois de plus, contraints d'avoir les classes multigrades⁶ ou de pratiquer l'école sous l'arbre⁷.

Bien qu'étant une solution adéquate pour combler le déficit en salles de classe dans ces établissements scolaires, la construction des salles en matériaux précaires ne résout que ponctuellement le problème. Ainsi, est-elle à l'origine d'une rentrée effective tardive et d'une fin d'année précoce dans certains établissements primaires publics. Par exemple, la rentrée scolaire au Cameroun ayant lieu, le plus souvent, au début du mois de septembre est effective, soit à la fin du mois d'octobre, soit au début du mois de novembre. Et de plus, la fin d'année scolaire se situant à la fin du mois de mai peut intervenir au début du mois d'avril parce que les pluies sont venues très tôt. Ce qui ne permet pas, de couvrir normalement les programmes scolaires annuels. Cette non-couverture des

⁶ Salle de classe où l'on trouve au moins deux cours (exemple : la SIL et le CP dans une même salle de classe avec un seul enseignant)

⁷ Compte tenu du déficit en salle de classe dans un établissement scolaire, un arbre est transformé en « salle de classe ». Les élèves prennent cours sous un arbre avec un tableau adossé à son tronc.

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

programmes scolaires par les élèves et les enseignants a une influence négative sur les rendements des apprenants en fin d'année tant au niveau de passage en classes supérieures qu'au niveau des concours et des examens certificatifs.

3.1.2. APEE : un palliatif au déficit en enseignants dans les écoles primaires publiques

En plus de la construction des salles de classe en matériaux provisoires communément appelés « *danki* »⁸, les associations des parents d'élèves s'attèlent à combler le déficit en enseignants dans les écoles primaires. A ce titre, elles procèdent au recrutement des enseignants bénévoles dans les établissements scolaires de cet ordre d'enseignement par le truchement des Directeurs d'écoles. Ces enseignants ne relevant ni des communes ni des pouvoirs publics émargent dans le budget des APEE. Aussi bien dans les écoles primaires urbaines que rurales, le phénomène ne fait que prendre de l'ampleur. Lors de notre descente sur le terrain, nous dénombrons deux (02) à trois (03) enseignants bénévoles communément appelés « Maîtres des Parents » dans une école primaire publique. Lesquels enseignants sont totalement pris en charge salariale par les parents. Ce qui n'est pas souvent aisé pour les parents les démunis aux côtés des pouvoirs publics. Le tableau ci-dessous montre la répartition des différents montants des salaires des maîtres des parents dans le département du Mayo-Kani.

⁸ Terme *fulfuldé* ou *peulh* désignant hangar.

Tableau 4 : Répartition des différents montants des salaires mensuels des maîtres des parents dans le département du Mayo-Kani.

IAEB	Acteurs de prise en charge des enseignants d'appoint		
	Parents d'élèves	Commune	Fondation Bethléem
	Montant de salaire en F CFA		
Guidiguis	10000	36000	////
Kaélé	10000	////	////
Mindif	10000	20000	////
Moulvoudaye	10000	////	
Moutourwa	10000	////	30000
Porhi	10000	15000	////
Taibong	10000	////	////
EPPA	15000	////	////

Source : Résultats des enquêtes sur le terrain du 16 au 26 août 2022.

Le tableau 4 indique que le montant de salaire d'un Maître de Parent dépend de son employeur. Ainsi, pour les « Maîtres des Parents » recrutés par les parents d'élèves, ces salaires sont généralement de dix mille francs (10000 FCFA) dans toutes les écoles primaires publiques du département à l'exception des EPPA dont le montant est de quinze mille francs (15000 FCFA).

Il n'est pas vain de relever que les montants de salaires mensuels payés aux Maîtres des Parents varient en fonction des écoles urbaines et rurales dans un premier temps. A cet égard, un enseignant exerçant dans une école périphérique gagne un salaire mensuel de dix mille francs (10 000FCFA) tandis que son collègue d'une école urbaine a quinze mille francs (15 000 FCFA). C'est donc dire que le montant mensuel du salaire d'un Maître de Parent exerçant en ville est supérieur à son collègue du faubourg.

En plus des APEE, les communes du département recrutent et paient, dans les limites de leurs capacités, les enseignants dits « Maîtres

communaux ». En fait, on observe dans le tableau 4 que les communes de Guidiguis, Mindif et Porhi ont recruté ces enseignants d'appoint pour des montants respectifs de 36000 FCFA, 20000 FCFA et 15000 FCFA.

Hormis les parents d'élèves et les communes, il faut aussi noter que la Fondation Bethléem, située à Mouda dans l'arrondissement de Moutourwa appuie les pouvoirs publics dans le recrutement des enseignants du primaire. Ce faisant, bien qu'elle se soit limitée dans l'arrondissement susmentionné, elle recrute et paie les enseignants à hauteur de 30000 FCFA/mois.

Très souvent ces parents se trouvent asphyxiés lorsqu'il faut payer les salaires pour couvrir les neuf (09) mois de l'année scolaire. En effet, il paraît difficile voire impossible que tous les élèves s'acquittent normalement de ces frais. Ce qui fait que les montants nécessaires soient loin d'être atteints pour couvrir les neuf (09) mois de l'année scolaire tel que voté dans le budget prévisionnel au début de chaque rentrée scolaire. Certains enseignants se sont vus payer six (06) ou sept (07) mois de salaire sur les neuf (09) prévus. C'est pour cela que certains enseignants manifestent leur mécontentement en confisquant les bulletins des élèves dans le but de recouvrer éventuellement la totalité de leur dû. Chose pas très aisée tant du côté des parents que de celui des enseignants des parents.

A l'analyse, le fonctionnement de cette structure éducative crée des conflits, des antagonismes entre les parents d'élèves et les Maîtres des Parents. Lesquels conflits ont des répercussions non négligeables sur la profession enseignante parce qu'ils entament la notoriété, la dignité, la responsabilité voire la conscience professionnelle de l'enseignant. Notons également que les oppositions occasionnées entre ces deux éducateurs contribuent à discréditer leurs relations, à engendrer des tensions pouvant déboucher sur la perte de confiance entre les protagonistes au sein de l'institution scolaire.

En plus de ces tensions orchestrées entre les « Maîtres de Parents » et les Parents d'élèves dues au non-paiement ou paiement tardif des salaires, force est aussi de noter des ruptures entre l'administration de l'école et les enseignants d'appoint. En effet, cet état de choses nourrit des tensions entre ceux-ci et le chef d'établissement qui représente l'institution dans toutes ses activités. Ce qui, incontestablement, conduit à la perte d'autorité, de responsabilité et de dignité du chef de l'institution scolaire.

Analysant cette difficulté dans le recouvrement des frais d'APEE auprès des parents et le paiement tardif des salaires des Maîtres des parents, il n'est pas rare que cette attitude débouche sur des mouvements de contestation actifs et passifs dans les établissements primaires publics. En fait, suite à leur insatisfaction, certains Maîtres décident d'abandonner les classes laissant les élèves à eux-mêmes pendant plusieurs semaines durant. Cela ne va pas sans porter un coup dur sur l'encadrement de cette jeunesse fragile et par ricochet sur le taux de couverture maximal des programmes et le taux de réussite en classe supérieure ou à leur examen certificatif. Lors de nos enquêtes sur le terrain, nous n'avons pas manqué de constater cette attitude de la part de ces enseignants qui brillent par leur absentéisme avéré dans les établissements primaires publics.

En plus des mouvements de contestation actifs, relevons également les mouvements de contestation passifs qui sont monnaie courante dans les écoles primaires publiques. Ainsi, les Maîtres de Parents démotivés du fait que leurs salaires ne soient pas régulièrement payés ne sont dans les salles de classe que de façade. Cette présence de face dans les salles de classe ne se concrétise que par la non-préparation et la non-dispensation des leçons pendant le temps que peut durer leurs mouvements d'humeur. Approchant un président d'APEE sur la problématique de paiement des salaires des Maîtres des Parents dans son établissement scolaire, il nous livre ses sentiments en ces termes :

Comme le recouvrement des frais d'APEE est à la fois difficile et tardif, il nous arrive souvent de ne pas payer normalement et régulièrement les

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

salaires des Maîtres des Parents. Cette attitude conduisant à leur démotivation débouche sur des mouvements de contestation allant de l'absentéisme à la désertion des classes en passant par l'encadrement approximatif des tout-petits dont ils ont la charge. (Entretien avec un président d'APEE, 67 ans, le 06/05/2020)

A suivre ce président d'APEE, nous pouvons dire que les Maîtres des Parents démotivés par le non-paiement de leurs salaires ne peuvent pas fournir de bons rendements par le fait qu'ils peuvent être absentéistes ou désertent complètement les écoles primaires publiques.

En plus des APEE dans les écoles primaires publiques du département, il faut dire que nous avons aussi les Associations des Mères d'Élèves constituées des femmes dans les foyers et des veuves de la localité.

3.2. Participation de l'AME au développement de la scolarisation

3.2.1. De définition du rôle des AME au sein des établissements primaires publics

Au plan éducatif, ces associations permettent aux parents d'assurer un meilleur suivi des enfants par les parents. En fait, dans une zone où plusieurs élèves pratiquent encore l'école buissonnière pour se rendre dans les marchés périodiques, ils se trouvent *ipso facto* remis à la page. Approchant une présidente de l'AME à Djidoma, elle s'est confiée à nous :

Notre association est créée il y a de cela deux (02) ans. Elle nous aide à assurer le suivi de nos enfants car nous avons constaté que la plupart d'entre eux pratiquent l'école buissonnière. Et de plus, notre école connaît beaucoup de difficultés dans son fonctionnement notamment le manque d'eau, l'insuffisance des salles de classe, etc. Nous avons aussi pensé que notre modeste contribution pourrait aussi être importante. (Entretien réalisé avec la présidente de l'AME à Djidoma-Kaélé, 32 ans, le 13/09/2022).

De cet entretien, on relève que l'AME est une structure créée dans les établissements scolaires participe. Celle-ci participe activement au suivi des élèves en ce sens qu'elle reste et demeure en étroite collaboration avec la vie des écoles primaires publiques. En fait,

cette association ne saurait rester indifférente et inerte par rapport à l'avenir des jeunes qui inquiète non seulement les pères d'enfants mais aussi les mères d'enfants. Cette action, il faut l'avouer, promeut les dynamismes au sein de la structure éducative.

Elles se regroupent chaque lundi, deux fois par mois pour discuter et prendre le pouls non seulement de la bonne marche de leur association mais aussi de la vie de l'établissement scolaire. Ainsi, pour faire face aux éventuelles difficultés financières que pourrait poser le fonctionnement de leur association, elles ont décidé de créer une tontine où chaque membre doit cotiser à hauteur de cinq cents francs (500F). Cet argent devant servir à acheter les semences d'oignon qu'elles sèment pour revendre à la période de repiquage. Approchant la présidente de cette association sur les raisons, le fonctionnement et les actions de l'AME, elle nous livre ses impressions :

Nous faisons aussi de l'école notre affaire. Nous ne pouvons pas laisser seuls nos maris pour la scolarisation de nos enfants. Nous n'avons pas beaucoup étudié car la plupart d'entre nous ont arrêté les études à l'école primaire. Mais, nous aimerions que nos enfants aillent le plus loin possible, surtout nos filles puis qu'elles vont nous remplacer demain. Notre association a vu le jour depuis l'année passée. Elle fonctionne à merveille. Nous continuons à sensibiliser nos voisines et nos amies afin qu'elles nous rejoignent dans les jours à venir. Nous assistons régulièrement aux réunions. Nous faisons la propreté des alentours, de la cour et des salles de classe avant le début de chaque rentrée scolaire et assurons le suivi de notre progéniture pendant leur scolarité. En collaboration avec Care, nous avons obtenu un forage à l'école. Nous ne pensons pas baisser les mains pour faire fonctionner, comme il se doit, notre association. (Entretien avec la présidente de l'AME le 13/09/2022 à Djidoma).

Il ressort de cet entretien que cet AME fonctionne normalement. Ses membres ne comptent pas baisser les bras et comptent l'intensifier en sensibilisant leurs voisines et leurs amies. Elles se réunissent régulièrement pour travailler ensemble pour le compte de l'école. C'est ainsi qu'elles assurent le suivi de leurs enfants.

A l'analyse, ces femmes de l'arrière-pays qui se regroupent au sein de l'association prônent la coopération et le vivre-ensemble harmonieux. En fait, c'est bien évidemment lors de leurs rencontres qu'elles apprennent à mettre ensemble leurs biens au profit de la scolarisation de leurs enfants. C'est également des moments propices pour elles de renforcer leurs relations sociales voire s'accepter mutuellement, se tolérer les unes des autres pour un développement social viable.

Au plan sanitaire, ces AME sont également chargées du nettoyage des locaux, des alentours et de la cour de l'école avant chaque rentrée scolaire. Ainsi, assurent-elles l'hygiène et la salubrité au sein des établissements scolaires. Ce qui permet aux élèves et au personnel enseignant d'être à l'abri de certaines maladies comme le paludisme, le choléra et la fièvre typhoïde.

Toujours au plan de la santé, les membres de cette association ne ménagent aucun effort pour enseigner aux élèves-filles à l'âge pubère l'hygiène menstruelle. Ainsi, leur apprennent-elles à « comment prévoir et se comporter pendant la période menstruelle ». C'est une manière de transmettre à ces jeunes apprenantes l'éducation sexuelle. Approchant la présidente de l'AME Djidoma¹ sur leur rôle au sein de l'établissement scolaire, elle s'exprime :

Nous, notre tâche ne se réduit pas seulement à défricher la cour de récréation et à balayer les salles de classe à la veille de chaque rentrée scolaire, mais à transmettre aussi une éducation sexuelle aux jeunes élèves de l'école primaire. On leur apprend à se protéger lors de la période des menstrues, à éviter les grossesses indésirables ainsi que les mariages précoces et forcés. On leur donne la voie à dénoncer tout ce qui est susceptible de compromettre leurs études. (Entretien avec la présidente de l'AME de l'EPA Djidoma¹, 32ans, le 14/11/2022.)

A suivre la présidente de cette AME, il faut dire qu'elle lutte contre les mariages précoces, les grossesses indésirables et tout ce qui est de nature à compromettre l'éducation de la jeune fille. En ce sens, les jeunes apprenantes peuvent poursuivre aussi loin que possible

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

leurs études. D'ailleurs, cette association travaille en collaboration avec certaines organisations non gouvernementales telles que Plan Cameroun et ALDEPA pour l'atteinte de son objectif escompté : celui de l'épanouissement et de la réussite de la jeune fille. Cependant, l'AME joue aussi un rôle indispensable au plan financier.

Les activités des AME ne se réduisent pas seulement au triple plan social, éducatif et sanitaire, mais aussi financier. En fait, dans les rencontres hebdomadaires, les membres de ces associations apportent chacune ses contributions dont le montant n'est ni ne fixe ni fixé par qui que ce soit. Les fonds sont, comme dans toutes les associations, gardés par la trésorière sous l'œil vigilant de la présidente, de la secrétaire et du commissaire aux comptes. Ces fonds sont octroyés aux membres sous forme de crédit qu'il faut rembourser sur une échéance et avec un intérêt dont le taux est fixé d'un commun accord avec les membres. Il est de 5% à l'EPPA Djidoma 1 où nous avons pu mener nos investigations. Relevons aussi, le crédit n'est accordé qu'aux membres de l'association. Les fonds collectés dans cette association permettent la réalisation d'une diversité de projets au sein de l'établissement.

En effet, les contributions des membres de l'association servent à appuyer les établissements scolaires en cas de nécessité impérieuse. En fait, ils peuvent contribuer à acheter les matériels dont les écoles ont besoin au début et pendant l'année scolaire. Sur la liste de ces matériels, peuvent figurer en bonne place les boîtes de craie, les stylos à billes et cahiers de préparation des enseignants devant débiter normalement la rentrée scolaire en septembre. C'est bien ce que les AME entreprennent au plan financier pour contribuer efficacement au développement de la scolarisation dans le département du Mayo-Kani.

3.2.2. Les AME : De la collaboration à l'appui au développement de la scolarisation

Au plan social, les AME qui travaillent en collaboration avec *Care international* ont pu réaliser un forage à l'École Primaire Publique

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

d'Application de Djidoma groupe¹. Ce qui a permis à cet établissement de résoudre le problème d'eau qui se pose avec beaucoup d'acuité dans le département en général et dans cette localité en particulier. Ainsi, ce geste magnanime de la part de cette AME et de cet organisme international consiste à mieux assurer le contrôle de sorties des élèves pendant les heures de récréation ou de pause.

Il est le fruit de Care Cameroun en collaboration avec l'AME de la localité. Ainsi, cet organisme national s'est appuyé sur l'association locale pour entreprendre ce projet bénéfique. Il a été exigé le concours des parents et de la communauté locale toute entière comme l'a si opportunément souligné Dembélé (2005 : 227) :

L'implication des parents et de la communauté, tout comme la participation au fonctionnement de l'école, sont l'un des autres moteurs stratégiques des initiatives d'amélioration scolaire en Afrique. Les comités de gestion scolaire où siègent les parents et les membres de la communauté, faisaient partie des caractéristiques privilégiées par la plupart des programmes ou projets financés par les bailleurs de fonds dans les années 1990. L'importance des parents et des communautés - de fait de la société civile au sens large - pour la concrétisation de l'éducation pour tous a été réaffirmée lors du forum mondial sur l'éducation de Dakar, en 2000.

Ainsi, selon la conception de l'auteur, la société civile qui comprend notamment les parents, la communauté locale et les bailleurs de fonds ou les organismes internationaux en charge de l'éducation sont impliqués dans le développement de l'éducation et par ricochet dans l'accès, le maintien et la réussite des enfants dans les établissements scolaires. Ainsi, convient-il de s'appesantir sur l'apport des organisations spécifiques et des organisations locales pour le développement de la scolarisation.

3.2.3. Impact des AME sur le développement de la scolarisation dans les établissements primaires publics de Mayo-Kani

Les Associations des Mères d'Élèves, il n'est pas inutile de relever dans ce travail, jouent un rôle non des moindres dans l'augmentation des taux de scolarisation et des taux de fréquentation chez les

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

jeunes filles dans les établissements scolaires. Ainsi, notre descente sur le terrain à Djidoma-Kaélé dans notre zone d'étude nous permis de collecter les données suivantes consignées dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Distribution des effectifs d'élèves et enseignants et du nombre de salles de classe le jour de la rentrée scolaire du premier trimestre 2022

Effectif d'élèves						Effectif enseignant						Nombre salles		
Attendus			Présents			Attendus			Présents			Dur	Mat	T
G	F	T	G	F	T	H	F	T	H	F	T			
289	319	608	231	252	483	7	0	7	7	0	7	4	3	7

G : Garçons F : Filles T : Total

Source : Tableau réalisé lors de nos enquêtes sur le terrain le 13/09/2022

A l'observation, le tableau 5 ci-dessus indique d'entrée de jeu que sur les 608 élèves inscrits dans cette école, soit 289 garçons et 319 filles, 483 élèves ont répondu présents ce jour, soit 231 garçons et 252 filles. Ensuite, pour ce qui est du personnel enseignant, sur les 07 attendus, soit 07 hommes et 00 femme, les 07 sont présents, soit 07 hommes et 00 femme. Enfin sur les 07 salles de classe prévues par le chef d'établissement, il n'y a que 04 qui sont disponibles, parce que construites en dur, pour contenir l'effectif total de cet établissement, soit les 608 élèves ; et les 03 autres salles en matériaux précaires sont en cours d'être construites selon le chef d'établissement.

A l'analyse, nous ne pouvons résister à la tentation d'affirmer que les filles vont plus à l'école que les garçons. Cela se justifie par le fait que nous dénombrons dans cette localité 319 filles inscrites contre 289 garçons ; et 252 filles présentes contre 231 garçons.

Au regard des effectifs des filles de cet établissement, il revient à un observateur ou un analyste averti d'avouer sans complaisance que le problème de la sous-scolarisation de la fille dans cette localité ne relève que du passé.

En plus de la fréquentation des filles, le nombre de salles de classe dans cette institution scolaire est loin de favoriser un bon encadrement des élèves. En fait, nous assistons au phénomène des grands groupes (classes multigrades) où une salle de classe contient deux (02) cours. C'est le cas à l'EPPA Djidoma¹ où la SIL et le CP sont jumelés totalisant un effectif de plus de 144 élèves et du CE1 et CE2 plus de 138 élèves sous l'encadrement chacune d'un seul enseignant.

Par rapport aux salles de classe en cours, il faut avouer qu'elles ne peuvent être disponibles qu'à la fin du mois d'octobre c'est-à-dire deux (02) mois environ après la rentrée scolaire du début septembre. Ainsi, certaines populations locales espèrent construire ces salles de classe au moment où le sorgho rouge serait mûr. Pour d'autres, ils pensent que c'est quand les herbes seront mûres qu'elles peuvent tresser les seccos servant de mur aux salles de classes. Situation alarmante dans le taux de couverture maximal des programmes scolaires qui ont un impact négatif sur les rendements scolaires.

Il ressort de notre analyse ci-dessus que les Associations des Parents d'Élèves et Enseignants sont des entités incontournables au développement de la scolarisation dans le département du Mayo-Kani. En fait, elles recrutent et prennent en charge financièrement non seulement les « Maîtres des Parents », mais aussi construisent et/ou réhabilitent les salles de classe en matériaux précaires et en matériaux définitifs.

A l'observation, s'il faut utiliser les tiges et les herbes pour servir de mur pour les salles de classe, on se serait rendu à la fin du mois d'octobre pour le démarrage de la rentrée scolaire prévue en début de septembre.

4. Discussions

Au terme de ce travail qui portait sur la participation des APEE et des AME au développement de la scolarisation. Il est important de

dire que les acteurs socioéducatifs contribuent au développement de la scolarisation à l'heure où la quasi-totalité de secteurs sociaux sont affectés par la crise. Pour parvenir aux résultats, le travail a reposé sur les méthodes quantitative et qualitative en utilisant les instruments de collecte de données tels que l'observation directe, la recherche documentaire, le questionnaire et les entretiens. Adossé sur la théorie du développement local participatif qui a servi de cadre explicatif et épistémologique du travail, nous il ressort que les APEE et les AME constituent des acteurs-clés de la scolarisation dans le département de Mayo-Kani sur plusieurs plans.

Sur le plan infrastructurel, malgré des insuffisances des politiques publiques, ces acteurs apparaissent comme des leviers incontournables dans la construction des salles de classe et leur équipement en tables-bancs. Ces résultats sont corroborés par les auteurs tels que Abe, (2007), Cerdhess, (2010), Comhaire et Sonia. (2007), Ela, (1998), Minfegue, 2016, Njiale (2006) qui ont démontré à suffisance que l'avènement de la crise économique des années 80 a permis aux acteurs communautaires de participer activement au développement de la scolarisation. Avec les insuffisances des politiques publiques remarquées dans ce domaine, ces organisations spécialisées ont pris en main la scolarisation en participant à la construction et à l'équipement des salles de classes.

En sus, elles participent au recrutement et au paiement des salaires du personnel enseignant. En effet, dans le contexte où les établissements scolaires primaires souffrent de l'insuffisance d'enseignants, les APEE et les AME constituent une sortie de crise. Ces résultats sont également développés par les auteurs tels que Akoa (2016), Confemen (1995), Mbere (2021) qui ont démontré que les organisations communautaires de base apportent un important appui à la scolarisation.

Conclusion

Somme toute, les APEE et les AME constituent aujourd'hui des leviers indispensables au développement de la scolarisation eu égard de

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

leurs contributions multiples. Ainsi, contribuent-elles au recrutement et au paiement des « Maîtres de parents », à la construction des salles de classe et à leur équipement dans les écoles primaires publiques du Mayo-Kani. Au de là de ces contributions, les AME se particularisent à l'appui conseil en matière de sensibilisation de la jeune fille sur l'importance de l'école et à la promotion de d'hygiène menstruelle. A l'heure où la décentralisation se met progressivement en place, ces organisations spécialisées dans le domaine de l'éducation doivent être prises en compte dans la gestion des établissements primaires publics dans le souci d'une gestion harmonieuse et concertée.

Bibliographie

Abe, C., (2007), « Le financement de l'éducation au Cameroun à l'heure de l'EPT et des OMD », Rapport présenté à l'Observatoire National de l'éducation, Yaoundé, juin 2007.

Abega, S.-C., (1999), *Société civile et réduction de la pauvreté*. Yaoundé, Éditions Clé.

Akoa, M.-A., (2016), « Les représentations sociales des parents de leur rôle dans les associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE/PTA) des écoles primaires publiques du système éducatif camerounais », Université de Sherbrooke en cotutelle Université catholique de Paris.

Ansen, T. J. & amoroso J. G., (2017), « Améliorer les infrastructures scolaires afin que les élèves apprennent mieux ». *Education for global development. Sur world bank.o*

Bikoko, A., (2017), « Les APEE au Cameroun ou la privatisation de l'Education », Sur Education mediaterrre.org

Comhaire, G. et Mrsic-Garac, S., (2007), « La participation des parents dans des contextes de systèmes éducatifs en crise. Étude de cas au Bénin et en République Démocratique du Congo », *Mondes en développement*, vol 139, n°3, pp. 43-56.

DOUGA J. P., *Dynamiques Communautaires et participation au développement de la scolarisation : Cas des APEE et AME dans les écoles primaires publiques du département de Mayo-Kani (Extrême-Nord Cameroun)*

Confemen, (1995), « L'éducation de base : vers une nouvelle école » document de réflexion et d'orientation, Dakar.

Ela, J.-M, (1998), *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en bas »*, Paris, L'Harmattan.

Fezeu, F., (2021), « Les problèmes de l'éducation en zones rurales. Une approche empirique pour l'intellection des pesanteurs du système éducatif camerounais » in *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)* ISSN : 2528-9810 Vol. 6 Issue 4.

Fezeu, F., (2021), « Restaurer Les Infrastructures Scolaires EnZone S Rurales : Prerequis D'une Performance Educationnelle Locale. » in *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)* ISSN: 2528-9810 Vol. 6 Issue 2.

Lemana Onana, S., (2018), « Problématique de la reforme éducative en Afrique », n°2 In *Revue des mutations du monde noire, contexte du développement et perspective pour l'Afrique du 21^{ème} siècle*, Kharkov, éditions Kilimandjaro.

Mbere Wangba, Djak-Djing Tissala R. (2021), « Gouvernance communautaire et développement de l'éducation en contexte de décentralisation dans les terroirs du Mayo-Danay », *Revue Internationale Donni (RID)* Volume 1, Numéro 2, décembre, pp. 243-254.

Minfegue, C., (2016), « La participation citoyenne en contexte local au Cameroun. Entre demande de légitimité, efficacité versatile et tensions politiciennes », *African Sociological Review*, vol.202, pp. 61-88.

Nijiale, P.-M., (2006), « Crise de la société, crise de l'école. Le cas du Cameroun », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, [En ligne], 41. URL: <http://ries.revues.org/1151>, consulté le [06 juillet 2020].